

**Fondation de l'Université  
du Québec à Montréal**

**États financiers  
au 30 avril 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 17



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres de  
Fondation de l'Université du Québec à Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal (ci-après « la Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 4 octobre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

## Fondation de l'Université du Québec à Montréal

### Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	Fonds général		Fonds spécial		Fonds des immobilisations et actifs incorporels		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>								
Apports								
Université du Québec à Montréal (note 3)	1 458 072	1 455 073					1 458 072	1 455 073
Autres (note 4)	4 525 114	3 748 356	1 267 792	875 962			5 792 906	4 624 318
Revenus nets de stationnement (note 5)	152 641	112 177					152 641	112 177
Revenus nets de placements (note 6)	639 657	(420 653)	2 032 042	(965 488)			2 671 699	(1 386 141)
Autres	93 045	82 011					93 045	82 011
	<b>6 868 529</b>	<b>4 976 964</b>	<b>3 299 834</b>	<b>(89 526)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10 168 363</b>	<b>4 887 438</b>
<b>Dépenses</b>								
Opérations								
Salaires et charges sociales	2 246 498	1 973 632					2 246 498	1 973 632
Honoraires professionnels	114 396	139 668					114 396	139 668
Fournitures, matériel et imprimés	26 633	26 863					26 633	26 863
Informatique	110 023	121 214					110 023	121 214
Déplacements, représentation, formation et événements	30 025	109 779					30 025	109 779
Publicité	5 864						5 864	
Télécommunications	6 088	15 476					6 088	15 476
Frais bancaires	29 754	30 930					29 754	30 930
Cotisations et abonnements	105	3 039					105	3 039
Frais de gestion de portefeuille (note 5)	35 263	36 167	99 447	103 261			134 710	139 428
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels					19 856	14 753	19 856	14 753
Campagne majeure de développement								
Salaires et charges sociales	101 880	173 240					101 880	173 240
Publicité	42 313	39 765					42 313	39 765
Déplacements, représentation, formation et événements	17 764						17 764	
Assurance vie – primes des donateurs		24 053						24 053
Contributions et bourses	4 411 667	3 455 108	992 860	904 227			5 404 527	4 359 335
	<b>7 178 273</b>	<b>6 148 934</b>	<b>1 092 307</b>	<b>1 007 488</b>	<b>19 856</b>	<b>14 753</b>	<b>8 290 436</b>	<b>7 171 175</b>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses</b>	<b>(309 744)</b>	<b>(1 171 970)</b>	<b>2 207 527</b>	<b>(1 097 014)</b>	<b>(19 856)</b>	<b>(14 753)</b>	<b>1 877 927</b>	<b>(2 283 737)</b>

## Fondation de l'Université du Québec à Montréal

### Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	2023			2022		
	Fonds général			Fonds des immobilisations et actifs incorporels	Total	Total
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non grevé d'affectations	Fonds spécial			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(178 101)		33 757 508	100 717	33 680 124	35 963 861
Investissement en immobilisations		(1 677)		1 677		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses		(309 744)	2 207 527	(19 856)	1 877 927	(2 283 737)
Virement	178 101	(178 101)				
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	–	(489 522)	35 965 035	82 538	35 558 051	33 680 124

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	<b>1 877 927</b>	(2 283 737)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<b>19 856</b>	14 753
Variation nette de la juste valeur des placements	<b>(1 253 647)</b>	2 883 604
	<b>644 136</b>	614 620
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Intérêts courus	<b>4 861</b>	(4 527)
Débiteurs	<b>(7 612)</b>	1 875
Frais payés d'avance	<b>(21 334)</b>	4 579
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Université du Québec à Montréal	<b>44 304</b>	124 787
Autres	<b>(19 839)</b>	56 607
Apports reportés	<b>2 017 123</b>	1 635 873
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>2 661 639</b>	2 433 814
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(1 677)</b>	(11 978)
Acquisition d'actifs incorporels		(84 391)
Placements	<b>(5 917 799)</b>	(5 060 455)
Cession de placements	<b>4 572 896</b>	3 437 482
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(1 346 580)</b>	(1 719 342)
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>1 315 059</b>	714 472
Encaisse au début	<b>1 642 956</b>	928 484
Encaisse à la fin	<b>2 958 015</b>	1 642 956

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fondation de l'Université du Québec à Montréal

### Bilan

au 30 avril 2023

	2023			2022	
	Fonds général	Fonds spécial	Fonds des immobilisations et actifs incorporels	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>					
Court terme					
Encaisse	2 958 015			2 958 015	1 642 956
Placements (note 7)	14 264 281			14 264 281	13 591 425
Intérêts courus					4 861
Débiteurs (note 8)	18 112			18 112	10 500
Avance au Fonds spécial, sans intérêt	82 753				
Frais payés d'avance	84 891			84 891	63 557
	<u>17 408 052</u>	-	-	<u>17 325 299</u>	15 313 299
Long terme					
Placements (note 7)		36 056 109		36 056 109	34 130 415
Immobilisations corporelles (note 9)			6 586	6 586	16 326
Actifs incorporels (note 10)			75 952	75 952	84 391
	<u>17 408 052</u>	<u>36 056 109</u>	<u>82 538</u>	<u>53 463 946</u>	<u>49 544 431</u>
<b>PASSIF</b>					
Court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 11)					
Université du Québec à Montréal	6 207 703			6 207 703	6 163 399
Autres	336 442	8 321		344 763	364 602
Dû au Fonds général, sans intérêt		82 753			
Apports reportés (note 12)	11 353 429			11 353 429	9 336 306
	<u>17 897 574</u>	<u>91 074</u>	-	<u>17 905 895</u>	15 864 307
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)</b>					
Fonds général – grevé d'affectations d'origine interne					(178 101)
Fonds général – non grevé d'affectations	(489 522)			(489 522)	
Fonds spécial		35 965 035		35 965 035	33 757 508
Fonds des immobilisations et actifs incorporels			82 538	82 538	100 717
	<u>(489 522)</u>	<u>35 965 035</u>	<u>82 538</u>	<u>35 558 051</u>	<u>33 680 124</u>
	<u>17 408 052</u>	<u>36 056 109</u>	<u>82 538</u>	<u>53 463 946</u>	<u>49 544 431</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION**

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec à Montréal. L'Université du Québec à Montréal détient donc un intérêt économique dans la Fondation. La Fondation est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes, en parts de fonds communs de placement alternatifs et en fonds négociés en bourse qui sont évalués à la juste valeur. Dans le cas des actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Comptabilité par fonds**

Le Fonds général comprend les actifs, les passifs, les apports, les legs ainsi que les autres revenus et les dépenses servant aux activités courantes de la Fondation. Il comprend les ressources non affectées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont gagnés.

Le Fonds spécial comprend les actifs et les apports dont seule la totalité ou une partie du revenu ou une partie du capital peut être distribuée en bourses ou destinée à d'autres activités.

Le Fonds des immobilisations et actifs incorporels comprend les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels.

#### **Constataion des revenus**

##### *Apports*

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du Fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

##### *Promesses d'apports*

Les promesses d'apports sont comptabilisées au moment où leur réception finale est raisonnablement assurée, c'est-à-dire uniquement au moment de leur encaissement.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Revenus nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes, les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes ainsi que la participation aux revenus de fonds communs de placement.

Les revenus nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Revenus nets de placements du Fonds spécial, alors que les revenus nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés au Fonds général.

#### *Revenus nets de stationnement*

La Fondation comptabilise ses revenus nets de stationnement lorsque les services sont fournis et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

### **Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Logiciels	10 ans

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - APPORTS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

La contribution de l'Université du Québec à Montréal est composée d'un montant de 1 000 000 \$ en 2023 (1 000 000 \$ en 2022) provenant d'une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur allouée aux institutions d'enseignement pour leur fondation ainsi que d'une subvention directe de 458 072 \$ en 2023 (455 073 \$ en 2022) provenant directement du Fonds d'opération de l'Université du Québec à Montréal.

### 4 - AUTRES APPORTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Montants encaissés au cours de l'exercice		
Particuliers	<b>1 883 444</b>	2 319 756
Entreprises	<b>2 692 261</b>	1 808 048
Autres organismes sans but lucratif	<b>3 234 324</b>	2 132 387
	<b>7 810 029</b>	6 260 191
Variation des apports reportés	<b>(2 017 123)</b>	(1 635 873)
	<b>5 792 906</b>	4 624 318

### 5 - REVENUS NETS DE STATIONNEMENT

En vertu d'un contrat de location, l'Université du Québec à Montréal loue à la Fondation les stationnements sur son campus.

La Fondation transfère la gestion des opérations de stationnement à l'Université du Québec à Montréal, qui est responsable des opérations financières des stationnements et qui facture des dépenses de location et de gestion à la Fondation.

L'Université du Québec à Montréal remet annuellement un montant établi à la suite de l'application des modalités prévues aux contrats.

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

**Fondation de l'Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2023

**5 - REVENUS NETS DE STATIONNEMENT (suite)**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds général		
Revenus		
Droits de stationnement	<u>2 708 095</u>	<u>2 043 753</u>
Dépenses		
Charges locatives	<u>1 835 539</u>	1 355 905
Contrat de gestion	<u>719 915</u>	575 671
	<u>2 555 454</u>	<u>1 931 576</u>
Revenus nets de stationnement	<u>152 641</u>	<u>112 177</u>

Les contrats de gestion et de location sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés moyennant un préavis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

**6 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS**

	<u>2023</u>		
	<u>Fonds général</u>	<u>Fonds spécial</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	14 302	112 375	126 677
Revenus de participation de fonds communs de placement	438 069	853 306	1 291 375
Variation nette de la juste valeur	187 286	1 066 361	1 253 647
	<u>639 657</u>	<u>2 032 042</u>	<u>2 671 699</u>
			<u>2022</u>
	<u>Fonds général</u>	<u>Fonds spécial</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	22 627	112 905	135 532
Revenus de participation de fonds communs de placement	424 273	937 658	1 361 931
Variation nette de la juste valeur	(867 553)	(2 016 051)	(2 883 604)
	<u>(420 653)</u>	<u>(965 488)</u>	<u>(1 386 141)</u>

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023

### 7 - PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds général – placements présentés à court terme		
Dépôts à terme	<u>523 094</u>	<u>1 156 600</u>
Encaisse – fiduciaire	1 172 187	164 667
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	551 318	593 396
Parts de fonds communs d'actions étrangères	3 847 977	2 247 981
Parts de fonds communs de placement alternatifs	1 096 824	953 387
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	5 638 274	6 918 879
Actions de sociétés ouvertes canadiennes	1 131 637	1 556 515
Fonds négociés en bourse	<u>302 970</u>	
	<u>13 741 187</u>	<u>12 434 825</u>
	<u>14 264 281</u>	<u>13 591 425</u>
Fonds spécial – placements présentés à long terme		
Encaisse – fiduciaire	899 202	518 868
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	821 893	884 622
Parts de fonds communs obligations canadiennes	15 299 163	10 862 342
Parts de fonds communs d'actions étrangères	9 699 706	3 082 572
Parts de fonds communs de placements alternatifs	3 036 129	5 633 103
Fonds négociés en bourse	1 207 649	
Actions de sociétés ouvertes canadiennes	<u>5 092 367</u>	<u>13 148 908</u>
	<u>36 056 109</u>	<u>34 130 415</u>

### 8 - DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds général		
Sommes à recevoir de l'Université du Québec à Montréal	2 742	
Apports à recevoir	<u>15 370</u>	<u>10 500</u>
	<u>18 112</u>	<u>10 500</u>

### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>52 485</u>	<u>45 899</u>	<u>6 586</u>	<u>16 326</u>

**Fondation de l'Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2023

**10 - ACTIFS INCORPORELS**

			<u>2023</u>	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	<u>84 391</u>	<u>8 439</u>	<u>75 952</u>	<u>84 391</u>

**11 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

Les sommes à remettre à l'État totalisent 49 051 \$ au 30 avril 2023 (43 066 \$ au 30 avril 2022) et représentent des taxes à la consommation.

**12 - APPORTS REPORTÉS**

	<u>2023</u>	2022
	\$	\$
Fonds général		
Solde au début	<b>9 336 306</b>	7 700 433
Montant constaté aux résultats	<b>(4 411 667)</b>	(3 455 108)
Montant encaissé pour les prochains exercices	<u><b>6 428 790</b></u>	<u>5 090 981</u>
Solde à la fin	<u><b>11 353 429</b></u>	<u>9 336 306</u>

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des contributions du prochain exercice.

**13 - PROMESSES D'APPORTS**

Les promesses d'apports des donateurs, non comptabilisées aux états financiers, s'élèvent à 21 670 480 \$ en 2023 (20 959 845 \$ en 2022) et se répartissent annuellement, sauf celles liées aux produits d'assurance vie et de legs testamentaires, comme suit :

	<u>\$</u>
2023-2024	5 705 211
2024-2025	4 740 432
2025-2026	4 146 646
2026-2027	3 391 721
2027-2028	2 843 870
2028 et années subséquentes	<u>842 600</u>
	21 670 480
Produits d'assurance vie	2 116 700
Legs testamentaires	<u>9 722 852</u>
	<u><u>33 510 032</u></u>

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023

---

### **14 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

L'Université du Québec à Montréal (ci-après « l'Université ») détient un intérêt économique dans la Fondation, puisque cette dernière recueille auprès du public des dons destinés à l'Université.

L'Université, constituée en vertu de la Loi sur l'Université du Québec (RLRQ, chapitre U-1), a pour mission de former des étudiants à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre service à la collectivité. En vertu de l'article 985.23 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 (1) f) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5e suppl.)), l'Université n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

La Fondation bénéficie de l'utilisation de locaux et de personnel dont les frais sont pris en charge en totalité ou en partie par l'Université. Ces contributions ne sont pas inscrites à l'état des résultats, considérant la difficulté à en déterminer la juste valeur.

### **15 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes, en parts de fonds communs de placement alternatifs et en fonds négociés en bourse. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les intérêts courus, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains placements en parts de fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

#### *Risque de change*

Les placements en parts de fonds communs d'actions étrangères exposent indirectement la Fondation au risque de change.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en parts de fonds communs de placement alternatifs exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2023

---

### **15 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### *Risque de prix autre*

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes, en parts de fonds communs de placement alternatifs et en fonds négociés en bourse, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments. Certains placements en parts de fonds communs de placement alternatifs exposent indirectement la Fondation au risque de prix autre.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.